

1. Déclaration d'intention (uniquement d'application dans le cadre du travail intérimaire)

Je confirme mon intention d'effectuer des missions intérimaires pour Start People SA.

J'accepte un précompte professionnel de 25 % . Je communiquerai toutes modifications par écrit à mon agence. En cas d'occupation comme étudiant dans le contexte du contingent d'étudiant, aucun précompte professionnel ne sera retenu.

Je m'engage, en cas d'emploi, à remettre mon contrat de travail signé à Start People SA avant le début de ma mission.

Je donne mon accord pour que les contrats de travail intérimaire me soient transmis par voie électronique conformément aux dispositions de la loi sur le travail intérimaire du 24 juillet 1987, sauf si c'est techniquement impossible. Je m'engage à signer les contrats de travail électroniques au moyen de la signature électronique conformément à la loi sur le travail intérimaire du 24 juillet 1987.

J'accepte que les données relatives à mon aptitude par rapport à un risque soient reprises dans la base de données centralisée, comme prévu à l'article 14 de l'Arrêté Royal du 15 décembre 2010 fixant les mesures concernant le bien-être au travail des intérimaires.

2. Sécurité (uniquement d'application dans le cadre du travail intérimaire)

Je prends connaissance des règles suivantes et m'engage à les respecter dans le cadre de mon activité professionnelle exercée via l'agence intérimaire précitée :

1. Utiliser et porter les vêtements de travail et tous les moyens de protection individuelle mis à ma disposition par l'agence et/ou par le client-utilisateur ;
2. Lire avec attention la carte et les brochures de sécurité et/ou la fiche d'information et suivre toutes les instructions fournies par l'agence intérimaire précitée et par le responsable du poste de travail ;
3. M'adapter au règlement, à l'ordre, à la propreté et à la discipline de la société dans laquelle je suis envoyé(e) ;
4. Tant pendant l'exécution du contrat qu'après l'expiration de celui-ci, à ne pas transmettre à n'importe qui, directement ou indirectement, les inventions, les méthodes, les listes des clients, les particularités, les secrets de fabrique ou les affaires propres à l'entreprise, ou à adapter ces données pour mon profit personnel. Tant pendant l'exécution du contrat qu'après l'expiration de celui-ci, à ne pas participer à des actes de concurrence déloyale. Les obligations et les abstentions telles que décrites au paragraphe ci-dessus s'appliquent tant à l'égard de la SA Start People qu'à l'égard du client.
5. Prendre soin de ma sécurité et de ma santé ainsi que de celles des autres personnes concernées ;
6. Utiliser correctement les dispositifs de sécurité et ne pas les mettre hors service ;
7. Ne pas exécuter des tâches qui ne cadrent pas dans le contrat de travail, en particulier dans le cas de postes de sécurité: conducteurs de véhicules motorisés tels que des chariots élévateurs – pont roulant – grue – chauffeurs au sein de l'entreprise – conducteurs de machines ou d'installations dangereuses, par lesquelles la sécurité des autres ouvriers de l'entreprise ou des entreprises extérieures peut être mise en péril, SAUF si ces tâches ont été indiquées par l'agence et le client-utilisateur ;
8. Prévenir l'agence en cas de problèmes ou de difficultés relatifs aux 6 points mentionnés ci-dessus ;
9. Prévenir l'agence le plus vite possible en cas d'accident de travail ou sur le chemin du travail ;
10. Ne pas utiliser de GSM et/ou d'application musicale de toute sorte personnels sur le lieu de travail ;
11. Ne pas être sous influence de l'alcool ou de la drogue sur le chemin de travail. N'introduire ni boissons alcoolisées ni drogues sur le chemin de travail. N'introduire ni boissons alcoolisées ni drogues sur le lieu de travail et ne pas en consommer. Ne fumer que dans les endroits autorisés.
12. Être d'accord que les frais de surveillance médicale pourront être mis à ma charge en cas d'absence injustifiée au moment du rendez-vous.

Le point 11 peut donner lieu à un licenciement immédiat en cas de non-respect.

3. Privacy

Les données collectées concernant votre personne seront destinées à être utilisées par Start People SA dans le cadre de ses activités reconnues en tant qu'agence d'emploi privée.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) 2016 / 679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous pourrez demander et, si nécessaire, faire corriger et supprimer ces données. Vous devrez le signaler par écrit au service Marketing & Communication ou par e-mail à privacy@startpeople.be.

J'accepte que, le cas échéant, des données à caractère personnel relatives à la santé soient traitées par la SA Start People conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) 2016 / 679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016.

J'accepte que la SA Start People traite les données reprises sur l'extrait de casier judiciaire que je lui ai remis, à condition que ces données soient traitées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) 2016 / 679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016.

J'accepte que mes données personnelles soient transmises par la SA Start People, à des fins d'emploi, de gestion du personnel et d'administration des salaires, à ses clients/prospects, à des sous-traitants qui fournissent des services au nom du groupe, aux autorités et dans tous les cas où nous y sommes obligés par la loi.

Pour d'autres informations, nous vous renvoyons à notre [politique sur la vie privée](#).